

L'insertion des diplômés de Licence professionnelle

En chiffres

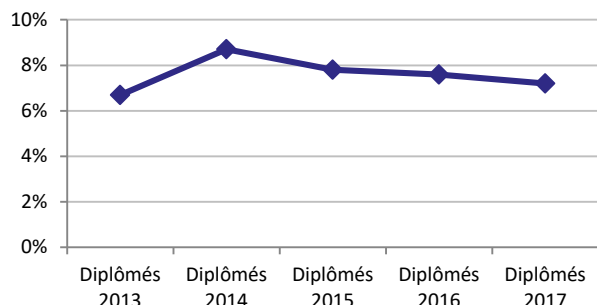
	Diplômés 2017
Effectif diplômés	1 534
Taux de poursuite d'études	43 %
Temps d'accès à l'emploi	2,9 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 623 €
Situation à 18 mois :	
Taux de chômage	9%
Taux d'emploi stable	73%
Situation à 30 mois :	
Taux de chômage	7%
Taux d'emploi stable	76%
Part des PCS cadre	17%
Part des PCS profession intermédiaire	63%
Salaire moyen à 30 mois	2 019 €

Trente mois après l'obtention d'une licence professionnelle, 7 % des diplômés sont à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage suit une tendance à la baisse depuis cinq ans et le temps d'accès à l'emploi est le plus bas de la période : les diplômés 2017 accèdent à leur premier emploi en 2,9 mois. Et plus des trois quarts ont été embauchés moins de trois mois après leur sortie de formation.

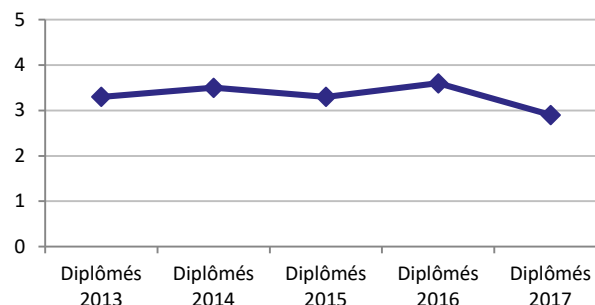
De plus, la moitié des diplômés accèdent rapidement à un emploi à durée indéterminée.

Dix-huit mois après la licence professionnelle, près des trois quarts des diplômés occupent un emploi stable, soit quasiment autant que trente mois après la sortie de formation.

Evolution du taux de chômage depuis 5 ans



Evolution du temps d'accès à l'emploi depuis 5 ans



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Temps d'accès à l'emploi :

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure / profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

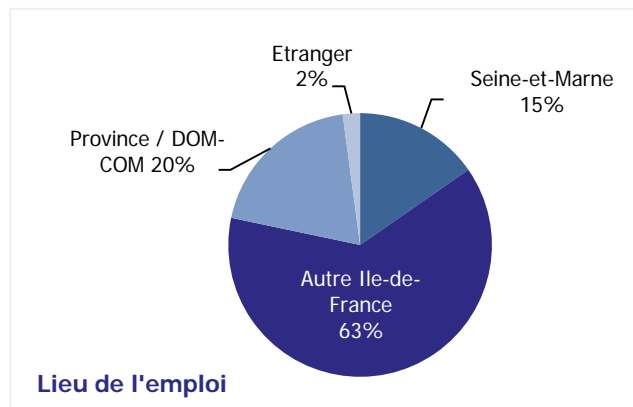
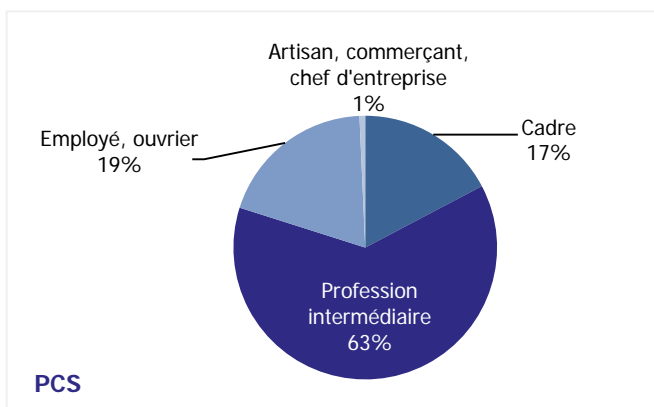
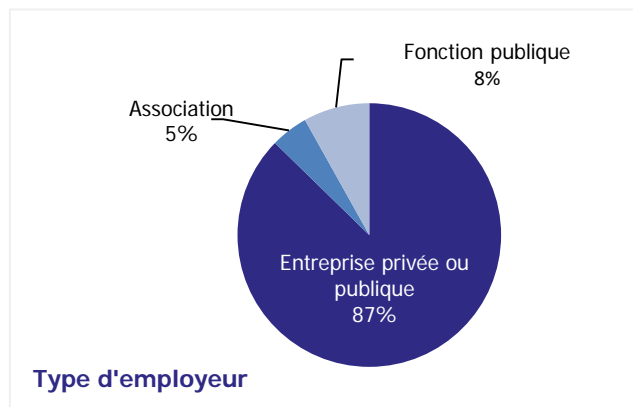
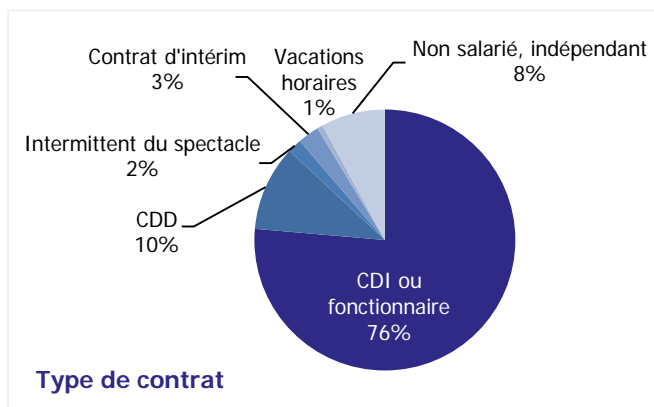
Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salariés en France, à temps complet, en euros.

Salaire moyen à 30 mois :

Salaire net mensuel pour les salariés en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.

L'emploi à 30 mois



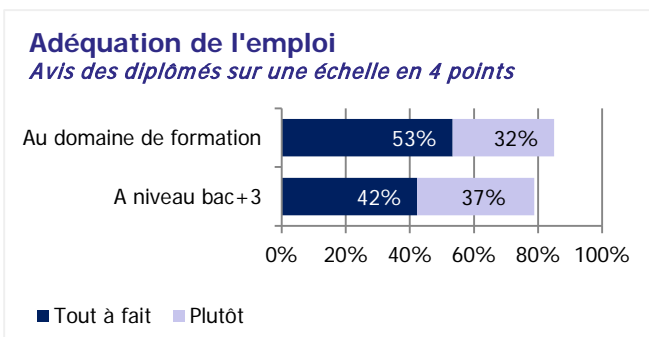
Un peu plus des trois quarts des diplômés occupent des emplois stables. Parmi ceux ayant signé des contrats à durée déterminée, les deux tiers occupent des emplois précaires (CDD de moins de 6 mois, intérimaires, intermittents du spectacle...). Enfin, un peu moins de 10 % ont créé leur activité. La majorité des emplois relèvent des catégories des cadres et professions intellectuelles supérieures ou

professions intermédiaires. Un cinquième sont employés ou ouvriers. Parmi eux, un quart sont diplômés de la licence professionnelle Guide conférencier, dont les débouchés relèvent de cette catégorie. Ils ne sont donc pas forcément déclassés.

Les débouchés se trouvent majoritairement dans le secteur marchand. Un peu moins d'un dixième des diplômés travaillent dans la fonction publique.

Près de 80 % des emplois se situent en Ile-de-France, mais peu en Seine-et-Marne (15 %). D'ailleurs, la grande majorité des diplômés travaillant dans le département en sont originaires. Un cinquième des emplois sont localisés en région, majoritairement, occupés par des non-franciliens.

Près de 90 % des diplômés estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation et un peu moins de 80 % pensent qu'il correspond à un niveau bac + 3.



Insertion selon le régime d'inscription en licence professionnelle

	Formation en apprentissage	Formation initiale classique
Effectif diplômés	890	325
Taux de poursuite d'études	47 %	44 %
Temps d'accès à l'emploi	2,7 mois	3,0 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 623 €	1 480 €
Situation à 18 mois :		
Taux de chômage	8 %	13 %
Taux d'emploi stable	77 %	62 %
Situation à 30 mois :		
Taux de chômage	6 %	12 %
Taux d'emploi stable	82 %	64 %
Part des PCS cadre	17 %	13 %
Part des PCS profession intermédiaire	66 %	66 %
Salaire moyen à 30 mois	1 987 €	1 870 €

Insertion selon le domaine de formation

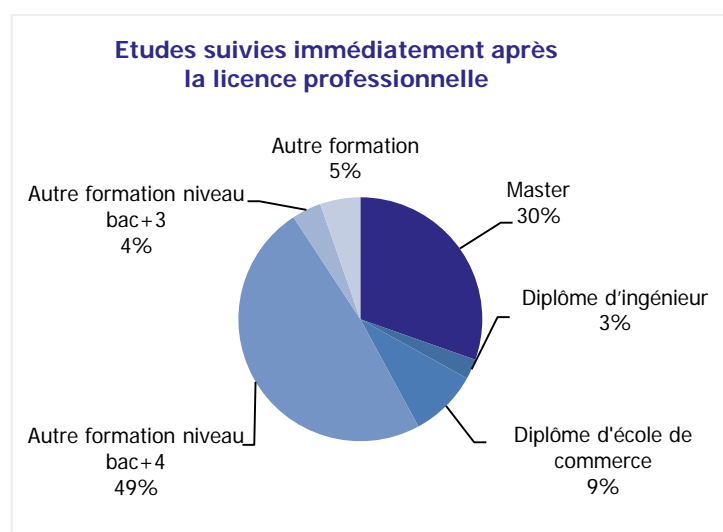
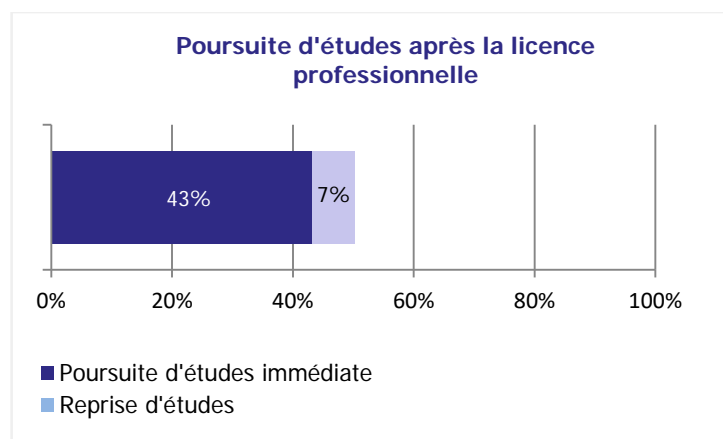
	Droit, économie, gestion	Sciences humaines et sociale Et Arts, lettres et langues	Sciences, technologies, santé
Effectif diplômés	651	368	515
Taux de poursuite d'études	55 %	31 %	36 %
Temps d'accès à l'emploi	2,9 mois	4,2 mois	2,0 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 551 €	1 536 €	1 726 €
Situation à 18 mois :			
Taux de chômage	9 %	15 %	5 %
Taux d'emploi stable	76 %	52 %	84 %
Situation à 30 mois :			
Taux de chômage	6 %	11 %	5 %
Taux d'emploi stable	82 %	55 %	87 %
Part des PCS cadre	14 %	13 %	23 %
Part des PCS profession intermédiaire	62 %	54 %	69 %
Salaire moyen à 30 mois	1 946 €	1 991 €	2 088 €

Les étudiants ayant obtenu leur licence professionnelle en apprentissage connaissent de meilleures conditions d'insertion que les étudiants de formation initiale classique. De surcroît, la moitié d'entre eux accèdent rapidement à un emploi stable contre un tiers des étudiants de formation initiale classique. En effet, quatre apprentis sur dix ont été embauchés dans leur entreprise de formation contre un quart des étudiants ayant effectué un stage.

Les diplômés de Sciences, technologies, santé connaissent les meilleures conditions d'emploi, à l'inverse des diplômés des domaines Arts, lettres et langues et Sciences humaines et

sociales qui semblent rencontrer des difficultés d'insertion. Leurs débouchés se situent plus souvent dans la fonction publique, le secteur associatif ou le secteur des arts du spectacle, où les premiers contrats sont rarement à durée indéterminée. D'autre part, un cinquième ont créé leur activité, impactant directement le taux d'emploi stable. Enfin, ils ne sont pas forcément déclassés, dans la mesure où certains emplois, comme celui de guide interprète, relèvent de la catégorie des employés selon l'INSEE. D'ailleurs les diplômés estiment que leur emploi est en adéquation avec leur niveau d'études et leur domaine de formation dans la même mesure que les autres diplômés.

Les études après la licence professionnelle



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption.

Source et méthodologie

Source :

Enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de licence professionnelle en 2017, soit 1534 diplômés.

Taux de réponse :

73 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, soit 611 diplômés.

Plus de quatre diplômés sur dix se sont inscrits dans une formation immédiatement après l'obtention de leur licence professionnelle. S'ajoutent 7 % de diplômés ayant repris leurs études après une ou deux années d'interruption. Ainsi, la moitié des diplômés ont poursuivi leurs études. Les apprentis pendant leur licence professionnelle poursuivent leurs études dans la même mesure que les étudiants de formation initiale classique. Toutefois, ils poursuivent quasiment tous dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (contre la moitié des étudiants de formation initiale).

Les diplômés du domaine Droit, économie, gestion poursuivent plus souvent leurs études (55 % contre 34 % dans les autres domaines). Ce qui s'explique par le fait que ces étudiants ont plus souvent obtenu leur licence professionnelle dans le cadre d'un partenariat avec une école. Or, ces étudiants poursuivent majoritairement leurs études (plus de la moitié).

Un tiers des étudiants poursuivent en master ; parmi eux, une minorité se sont inscrits à l'Université Gustave Eiffel (30 %).

Quelques étudiants se sont inscrits à un niveau bac + 3 (c'est notamment le cas des étudiants intégrant un cursus ingénieur) voire à un niveau inférieur. Au total, 10 % des étudiants sont inscrits à un niveau inférieur à celui auquel ils auraient pu prétendre.

Plus des deux-tiers des étudiants ayant poursuivi leurs études ont obtenu un diplôme supplémentaire, de niveau au moins équivalent à la licence professionnelle, auxquels s'ajoutent un cinquième des étudiants toujours en études trente mois après le diplôme.